

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2016

### Affectation des résultats 2015.

Le CM adopte à l'unanimité l'affectation des résultats suivante :

#### Budget Principal

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	465 750.19
Déficit d'investissement	54 007.87
Soit un excédent global de clôture de	411 742.32

##### Affectation des résultats :

Compte R/002 – Excédent de fonctionnement	101 742.32
Compte R/1068 – Excédent de fonctionnement	364 007.87
Compte D/001 – Déficit d'investissement reporté	54 007.87

#### Budget annexe transport scolaire

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	12 191.75
Excédent d'investissement	48 191.55
Soit un excédent global de clôture de	60 383.30

##### Affectation des résultats :

Compte R/1064 – Excédent de fonctionnement	9 600.00
Compte R/1068 – Excédent de fonctionnement	2 591.75
Compte R/001 – Excédent d'investissement	48 191.55

#### Budget annexe assainissement

##### Résultats :

Déficit de fonctionnement	5 756.47
Excédent d'investissement	9 740.83
Soit un excédent global de clôture de	3 984.36

##### Affectation des résultats :

Compte D/002 – Déficit de fonctionnement	5 756.47
Compte R/001 – Excédent d'investissement	9 740.83

#### Budget annexe logements

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	21 336.15
Déficit d'investissement	49 944.54
Soit un déficit global de clôture de	26 608.39

##### Affectation des résultats :

Compte R/1068 – Excédent de fonctionnement	21 336.15
Compte D/001 – Déficit d'investissement reporté	49 944.54

### Attribution des subventions 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations telles que proposées par la Commission associations pour un montant total de 10 600 €.

### Vote des taux 2016

Malgré la baisse des dotations de l'Etat et au vu de l'augmentation des taux votée par la CCPF, le maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2016. A l'unanimité, le CM vote les taux suivants inchangés :  
Taxe d'habitation 11.24 %, Taxe foncière (bâti) 11.34 %, Taxe foncière (non bâti) 84.15 %.

**Vote des budgets primitifs 2016 :** le CM vote à l'unanimité les BP suivants :

#### - Budget principal

. Section Fonctionnement	1 467 000
. Section Investissement	1 167 700

#### - Budget annexe transport scolaire

. Section Fonctionnement	15 500.00
. Section Investissement	69 391.55

<b>- Budget annexe Assainissement</b>	
. Section Fonctionnement	60 400.00
. Section Investissement	32 740.83
<b>- Budget annexe Logements</b>	
. Section Fonctionnement	50 000
. Section Investissement	75 000

### **Dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité**

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer une convention avec l'Etat pour la télétransmission des actes des collectivités territoriales ; le coût est de 60 € par an par certificat et 125 € par an pour l'assistance au logiciel.

### **Point sur les dossiers en cours**

Extension de la salle du CM et de la bibliothèque : les travaux de maçonnerie ont pris du retard.

### **Comptes-rendus des commissions**

Conseil Ecole : organisation d'une sortie à l'ancienne gravière de Veyrignac et d'un séjour d'initiation à la voile à Arcachon ; la kermesse aura lieu le 24 juin 2016 ; des petits travaux ont été demandés pour les vacances scolaires.

CIAS : discussion des 16 heures mensuelles de disponibilité pour l'exercice des fonctions syndicales ; le CIAS compte environ 70 emplois à ce jour.

Conseil Communautaire CCPF : vote des budgets 2016 et de l'augmentation des taux de 5 % du fait d'une baisse des dotations de l'Etat de 53 000 € ; le remboursement aux communes de l'entretien voirie sera diminué de moitié ; restitution du droit de préemption aux communes de Carsac-Aillac et de Peyrillac et Millac ; vote du PLU de Sainte Mondane.

### **Questions diverses**

- Demandes de subvention pour des séjours scolaires : le collège la Boétie effectue une demande de subvention pour 9 élèves pour des séjours en Allemagne, Angleterre, Auvergne et Espagne : le CM accepte à la majorité de participer à hauteur de 50 € par élève et par séjour (2 abstentions car les enfants sont concernés).

- Demande de tarif préférentiel de location de la salle des fêtes pour 1 association non communale pour son AG et d'un prêt pour le repas de Noël : le CM accepte à l'unanimité.

- Assemblée Générale de l'Amicale laïque : idée d'un pique-nique dans le jardin public pour le 1<sup>er</sup> dimanche du marché hebdo et accord pour une salle dans la salle des associations avec 1 ou 2 armoires fermées.

- Plusieurs manifestations : Fête des Orchidées à Eyrignac le week-end de l'Ascension ; inauguration du chemin des Moulins le 21 mai 2016 à 11h00 ; journée de présentation avec marché gourmand à l'ancienne gravière de Veyrignac le 22 mai 2016.

Le prochain CM est fixé au vendredi 13 mai 2016 à 18h30.

La séance est levée à 20h00.

A Carsac-Aillac, le 15 avril 2016